

CPR AM : acteur du renouveau de la gestion d'actifs

CPR AM renforce son leadership sur les grands clients français et tend à se développer auprès des gérants patrimoniaux tout en contribuant au renouveau de la gestion.

CPR AM, acteur de référence sur les grands clients français¹ s'inscrit dans une dynamique de développement auprès de la clientèle patrimoniale. Avec **19,8 Milliards**² d'euros d'encours, la clientèle est composée à **63 %** de grands clients, à **20%** d'entreprises et à **23%** de gérants patrimoniaux³.

La crise a initié un nécessaire renouveau de la gestion d'actifs. Fort de ses expertises et de sa capacité d'écoute, l'enjeu pour CPR AM aujourd'hui est de concilier développement et proximité. «*Nous avons pour objectif d'atteindre **25 Milliards d'encours** dès 2012. Pour ce faire, CPR AM renforce son leadership sur la clientèle institutionnelle, se développe sur l'épargne salariale et ambitionne de devenir un acteur majeur auprès des gérants patrimoniaux.*» commente Jean Eric Mercier Directeur Général de CPR AM.

Fort de son agilité, CPR AM devient acteur du renouveau en proposant des produits sur-mesure pour répondre aux objectifs de performance des investisseurs. Jean Eric Mercier Directeur Général de CPR AM dévoile aujourd'hui la nouvelle image de la société «les nouveaux coureurs de fonds» symbole du renouveau de la gestion d'actifs.

A propos de CPR Asset Management :

CPR AM est une société spécialisée en gestion active, agréée AMF, filiale à 100% d'Amundi Group, pôle commun de gestion d'actifs de Crédit Agricole S.A. et de Société Générale. CPR AM se consacre exclusivement au métier de la gestion pour compte de tiers (institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine). CPR AM couvre les principales classes d'actifs (actions, convertibles, diversifiés, taux et crédit).

CPR AM en chiffres (au 31/12/2009)

- 19,7 milliards d'actifs gérés
- 140 personnes

Pour en savoir plus : www.cpr-am.fr

¹ Les grands clients français : Institutionnels, IRP, Assureurs, Fonds propres de banques.

² Encours au 31 décembre 2009

³ Les gérants patrimoniaux : (fonds de fonds, banques privées, CGPI...)